

PÔLE

Guide destiné aux familles
● ● ● ● du Pithiverais Gâtinais

ENFANCE ÉDUCATION

LE PORTAIL FAMILLE

LES ACCUEILS DE LOISIRS

LA RESTAURATION

LES TARIFS





La Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais, dans le cadre de son pôle Enfance Education, propose différents services qui visent à répondre au plus près aux besoins des familles.

Les accompagnements et animations proposés dans les accueils de loisirs et dans les écoles publiques du territoire s'inscrivent dans une recherche de bien-être, de loisirs et d'apprentissage.

Ce souhait se traduit notamment par la mise en œuvre d'activités dans les écoles publiques :

Enseignement musical

66 classes bénéficiaires (environ 1475 élèves). Pour le cycle 2 : 30mn et pour le cycle 3 : 45mn

Coût total pour la CCPG : 86 000 €

L'accès à la natation

Déjà proposée sur les écoles publiques du Malesherbois et du

Puiseautin, cette discipline est étendue aux élèves de CM2 du Beaunois.

Le coût par classe s'élève à 500 € à raison de 10 séances sur 5 semaines (transport non inclus).

L'École de vos enfants sur internet

Dans le courant du premier trimestre, les familles auront également accès à un environnement numérique de travail. Ainsi elles pourront suivre en ligne la vie de l'école, l'activité de leurs enfants, communiquer avec les enseignants et bénéficier d'informations de la Communauté de Communes.

Le coût global de cette opération est de 95 000 € (dont 90 000 € en investissement : acquisition de matériel informatique, câblage...).

VOTRE ÉLUE

Stéphanie GOFFINET,

Vice-Présidente en charge du scolaire
Maire de Grangermont

contact@pithiveraisgatinais.fr





LE PORTAIL FAMILLE

PREMIÈRE CONNEXION

Les inscriptions aux différents services et la facturation de l'ensemble des services Enfance Education sont gérées par le biais du PORTAIL FAMILLE, accessible depuis le site internet de la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais :

www.pithiveraisgatinais.fr

Afin d'accéder à ce service, il est nécessaire de procéder à votre inscription auprès du pôle Enfance Education, afin d'obtenir par mail un CODE ABONNÉ qui vous permettra de vous connecter à votre espace personnel.

CRÉATION D'UN COMPTE

Pour créer votre compte, rendez-vous sur **www.pithiveraisgatinais.fr** et cliquez sur Portail Famille.

- Cliquez ensuite sur « créer un compte ».
- Complétez les rubriques : civilité, nom, prénom et adresse mail.
- Créez ensuite votre mot de passe et insérez votre code abonné.

Votre nouvel espace famille est créé !

DES QUESTIONS ?

Vous pouvez prendre contact avec le pôle Enfance Education par mail ou par tél au **02 38 33 92 68**.

Des renseignements doivent être transmis aux services directement sur le portail famille.

Les rubriques à compléter sont les suivantes :

» ESPACE CITOYEN

Mon compte : modifier ses coordonnées, ses accès...

» ESPACE FAMILLE

Cette rubrique regroupe les informations sur le responsable de chaque enfant et sur son conjoint.

Vous y retrouverez le planning des activités pour réserver ou annuler vos enfants aux services ainsi que les règlements intérieurs.

» ESPACE FACTURATION

Vous trouverez vos factures dans cette rubrique.



LA RESTAURATION

La Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais assure l'organisation et le service des repas pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires du territoire.



Vous trouverez les menus et d'autres informations sur le portail famille accessible depuis **www.pithiveraisgatinais.fr**

Pour une bonne organisation, les enfants qui déjeunent à la restauration scolaire doivent être obligatoirement inscrits.

Une annulation de repas est possible **la veille avant 9h** sur le portail famille ou par mail au pôle Enfance Education de votre secteur.

Pour une absence le lundi, prévenir le vendredi précédent avant 9h, pour une absence le mardi, prévenir le lundi avant 9h...

En cas d'absence pour raison médicale, une journée de carence sera appliquée.

Les journées d'absences supplémentaires seront déduites, sous réserve de la présentation d'un justificatif médical. Celui-ci doit être **impérativement** fourni au service enfance éducation, dans les 48 heures suivant la date du 1^{er} jour d'absence.

Passé ce délai, le justificatif ne sera pas pris en compte.

Les repas non réservés ou les absences non excusées sur le portail famille ou auprès du pôle donneront lieu à des **pénalités facturées aux familles** (cf. tarifs).

PROJET ALIMENTAIRE INDIVIDUALISÉ (P.A.I.)

Les enfants ayant une prescription médicale peuvent bénéficier d'un aménagement particulier de leur repas.

Sa mise en œuvre devra, au préalable, faire l'objet d'un rendez-vous commun avec la Communauté de Communes et le directeur de l'école. Cette démarche est à renouveler tous les ans.



LES ACCUEILS DE LOISIRS

Les accueils de loisirs et les accueils périscolaires sont sous la responsabilité de la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais.

Les familles procèdent aux réservations de présence à partir du PORTAIL FAMILLE, comme toutes les prestations proposées par la CCPG.

Les accueils de loisirs et les accueils périscolaires accueillent les enfants de **3 à 11 ans scolarisés**.

ACCUEIL DE LOISIRS

Le mercredi (en journée complète ou en ½ journée) et pendant les vacances scolaires.

ACCUEIL PERISCOLAIRE

» Secteur du Beaunois

Lundi, mardi, jeudi et vendredi le matin de 7h30 à l'entrée de l'école et le soir de la sortie de l'école jusqu'à 18h30.

» Secteur du Malesherbois

Lundi, mardi, jeudi et vendredi le matin de 7h à l'entrée de l'école et le soir de la sortie de l'école jusqu'à 19h.

» Secteur du Puiseautin

Lundi, mardi, jeudi et vendredi le matin de 7h30 à l'entrée de l'école et le soir de la sortie de l'école jusqu'à 18h30.

Le règlement intérieur sera remis aux familles lors de l'inscription administrative de l'enfant. Un coupon réponse sera à restituer. Les données sanitaires (vaccins) doivent être inscrites sur le portail famille.





LES TARIFS

Afin de favoriser l'accès de tous, les tarifs aux différents services proposés sont facturés **selon le quotient familial (QF) de la famille**.

Pour bénéficier de ces tarifs, vous devez impérativement renseigner votre numéro d'allocataire CAF ou MSA sur le dossier unique d'inscription.

RESTAURATION SCOLAIRE

Quotient Familial	Tarifs repas par enfant	Tarif repas par enfant après application du dispositif d'Etat «cantine à 1€»	Prix coutant	Participation de la CCPG
< 1000	2,29 €	1 €	9,50 €	8,50 €
1001 à 1250	3 €	3 €		6,50 €
1251 à 1500	4 €	4 €		5,50 €
> 1501	4,75 €	4,75 €		4,75 €

Les frais de pénalités sont de 4,75 €

Le tarif (P.A.I) est de 1 €

LE SAVEZ-VOUS ?

Grâce à une aide financière de l'Etat, la CCPG a mis en place une tarification sociale pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1 € max.

Sans cette aide, le tarif minimum d'un repas pour les familles serait de 2.29 €.

En réalité, le repas coûte plus cher : 9.50 € car il faut payer les aliments, le personnel de cantine, les charges de fabrication.



COMMENT CONNAÎTRE

VOTRE QUOTIENT FAMILIAL ?

Connectez-vous à votre espace **“Mon Compte”** sur le site caf.fr ou sur le site msa.fr



LES TARIFS

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (AVANT ET APRES LA CLASSE)

Quotient Familial	Tarif au 1/4 d'heure
< 800	0,28 €
de 801 à 1000	0,33 €
de 1001 à 1250	0,43 €
> 1251	0,48 €

ACCUEIL DE LOISIRS : MERCREDI ET VACANCES SCOLAIRES

Quotient Familial	Mercredi 1/2 journée avec repas		Mercredi journée Vacances journée	
	1 enfant	2 ^{ème} enfant	1 enfant	2 ^{ème} enfant
< 800	QF x 1,07 %		QF x 1,34 %	
de 801 à 1000	8,60 €	6,80 €	11,10 €	8,90 €
de 1001 à 1250	9,70 €	7,80 €	12,15 €	9,70 €
de 1251 à 1500	10,50 €	8,40 €	13,15 €	10,50 €
de 1501 à 1600	12,95 €	10,40 €	17,15 €	12,95 €
> 1601	14,55 €	11,70 €	18,20 €	14,55 €
Hors territoire	16,25 €		20,30 €	

! L'absence de calcul de quotient familial engendre une facturation des prestations au tarif maximum.

Tout changement important de situation en cours d'année devra être signalé (naissance, chômage, reprise d'activité, divorce...). Un nouveau quotient familial sera alors établi (réactualisation au 1^{er} janvier et au 1^{er} septembre de l'année).

Il est impératif de bien mentionner votre numéro d'allocataire CAF ou MSA sur votre dossier d'inscription.



FONCTIONNEMENT DU PORTAIL FAMILLE

RESTAURATION

>> Inscription

Pour le lundi : réservation le vendredi précédent avant 9h

Pour le mardi : réservation le lundi avant 9h

Pour le jeudi : réservation le mercredi avant 9h

Pour le vendredi : réservation le jeudi avant 9h

>> Annulation

Absence le lundi : annulation le vendredi précédent avant 9h

Absence le mardi : annulation le lundi avant 9h

Absence le jeudi : annulation le mercredi avant 9h

Absence le vendredi : annulation le jeudi avant 9h

CONTACTS

PORTAIL FAMILLE

www.pithiveraisgatinais.fr

SECTEUR 1 : LE BEAUNOIS

enfance.educ1@pithiveraisgatinais.fr

SECTEUR 2 : LE MALESHERBOIS

enfance.educ2@pithiveraisgatinais.fr

SECTEUR 3 : LE PUISEAUTIN

enfance.educ3@pithiveraisgatinais.fr

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET MERCREDI

>> Inscription

Pour le périscolaire :

Au plus tard avant midi le jour même

Pour le mercredi : au plus tard 48h avant le jour de présence de l'enfant (réservations validées par le service en fonction des disponibilités).

>> Annulation

Au plus tard 48h avant le jour de présence de l'enfant soit le lundi (dernier délai minuit)

PETITES ET GRANDES VACANCES

>> Inscription

Respecter les dates d'inscription en ligne sur :

www.pithiveraisgatinais.fr

INSCRIVEZ VOS IDENTIFIANTS DE CONNEXION :

Code abonné :



Mot de passe :

